



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1082

Attribution de subventions d'investissement à 27 associations du spectacle vivant œuvrant pour la création et la diffusion artistique, sur l'enveloppe n° 60SECULT « Accompagnement des initiatives locales culturelles (subventions) 2021-2026 », pour un montant global de 175 000 euros - Approbation et autorisation de signature des conventions entre la Ville de Lyon et diverses associations

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1082 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT A 27 ASSOCIATIONS DU SPECTACLE VIVANT ŒUVRANT POUR LA CREATION ET LA DIFFUSION ARTISTIQUE, SUR L'ENVELOPPE N° 60SECULT « ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES LOCALES CULTURELLES (SUBVENTIONS) 2021-2026 », POUR UN MONTANT GLOBAL DE 175 000 EUROS - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS ENTRE LA VILLE DE LYON ET DIVERSES ASSOCIATIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Accompagnement des initiatives locales culturelles ».

Par délibération n° 2021/858 du 27 mai 2021, vous avez approuvé le lancement de l'opération n° 60SECULT « Accompagnement des initiatives locales culturelles (subventions) 2021-2026 ».

Par délibération n° 2021/909 du 08 juillet 2021, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Enveloppes Culture 2021-2026 », n° 2021-3, programme n° 00005.

Je vous rappelle que la Ville de Lyon porte une ambition forte en matière de politique publique culturelle, avec plusieurs objectifs inscrits au plan de mandat :

I- Lyon, ville de création artistique et culturelle :

- aménager les lieux dédiés à la création artistique et culturelle ;
- développer les résidences pour artistes, auteurs et autrices, créateurs et créatrices ;
- soutenir et accompagner l'émergence artistique et l'insertion des artistes dans la ville.

II- Lyon, ville d'inspiration et d'émancipation :

- organiser des parcours d'éducation artistique et culturelle de la petite enfance à l'âge adulte ;
- développer l'offre de pratiques artistiques amateur ;
- investir l'espace public et rendre plus accessibles nos institutions.

III- Lyon, ville d'échange et de coopération :

- tisser des liens entre villes pour développer des échanges, coopérations et partenariats culturels en France, en Europe et dans le monde dont pourront bénéficier nos étudiants, artistes, techniciens du spectacle, mais aussi les publics lyonnais ;

- encourager la coopération entre lieux, entre institutions et tissu associatif, entre disciplines et esthétiques ;
- accueillir des artistes, intellectuels, journalistes, empêchés de créer ou menacés dans leur pays, notamment via le réseau Icorn.

Pour mener à bien ces objectifs, des actions prioritaires seront conduites sur le temps du mandat afin de rééquilibrer le budget culture.

L'un des engagements dès 2021 et pour les années à venir est de soutenir les artistes, auteurs et autrices, et professions associées dans leur travail et leur donner les moyens de la création.

A cet égard, le montant des subventions annuelles de fonctionnement proposées et votées pour le secteur indépendant de la culture (lieux de création et de diffusion associatives, équipes artistiques) a d'ores et déjà été revu à la hausse lors du conseil municipal du 8 juillet dernier.

C'est aujourd'hui un second levier qui est activé, celui des subventions d'équipement consacrées à ces structures, dont le montant qui vous est proposé est également revu à la hausse grâce à l'augmentation de la ligne budgétaire de 85 000 €

L'enjeu est d'améliorer les conditions de travail des artistes et des technicien-nes et des équipes administratives, ainsi que les conditions d'accueil du public.

Les structures qui disposent de lieux de création et/ou diffusion peuvent avoir besoin de soutien de la part des partenaires publics dont la Ville de Lyon pour des travaux de rénovation voire de remise aux normes actuelles de sécurité ou de modernisation du matériel scénique. Aider ces lieux mais aussi des équipes artistiques à moderniser leurs équipements, tout en favorisant l'accès à la culture pour le plus grand nombre, présente un intérêt communal certain.

En 2021, 56 lieux et compagnies œuvrant dans les domaines de l'audiovisuel, des arts visuels, de la danse, de la musique et du théâtre ont sollicité la Ville au titre du soutien en investissement (29 demandes de plus qu'en 2020).

Les éléments d'appréciation pour proposer un soutien à ces structures ont été :

- participer à l'amélioration des conditions d'accueil des artistes et des publics pour les lieux ;
- proposer des équipements qui peuvent être mutualisés ;
- permettre l'acquisition d'équipement dédié à la création artistique comme des instruments de musique, du matériel scénique ou technique facilitant la diffusion des créations ;
- présenter un budget avec d'autres recettes prévisionnelles que la subvention demandée à la Ville de Lyon.

Dans le cadre de la présente délibération, il vous est proposé de soutenir 27 associations pour un montant total de 175 000 € Cette dépense sera financée dans le cadre de l'opération n° 60SECULT « Accompagnement des initiatives locales culturelles (subventions) 2021-2026 ».

THEATRE

Théâtre du Point du Jour - 7 Rue des Aqueducs à Lyon 5^{ème}

Ancienne salle de cinéma reconvertie en théâtre de 220 places, le théâtre du Point du Jour a été fondé en 1980, sous le nom Théâtre de l'Ouest Lyonnais puis théâtre de Lyon. Maison de création et de théâtre contemporain, il a été dirigé entre autres par les metteurs en scène Jean-Louis Martinelli (1987-1995), André Guittier et Michel Raskine (1995-2013) et Gwenaël Morin (2013-2017).

Suite à un appel à projet lancé en juin 2018, Angélique Clairand et Eric Massé (Companie des Lumas) ont pris la tête du lieu en juin 2019. Depuis leur première saison de programmation 2019-2020, ils développent un projet artistique autour d'un théâtre contemporain de la diversité linguistique, qui interroge le réel, explore l'humain et les territoires.

Angélique Clairand et Eric Massé conçoivent le lieu comme une « maison de création », à la fois pour leurs propres créations et en proposant un accompagnement structurel et artistique sur-mesure de la jeune création. Deux compagnies sont associées pour une durée de trois ans. Le théâtre est ancré sur son territoire grâce à une programmation itinérante (saison Nomade) et de nombreux partenariats avec les acteurs sociaux. L'équipe propose un projet inclusif avec notamment un pôle langue des signes française (LSF).

Afin de rendre possible l'installation des spectacles programmés dans le cadre des *Nomades* dans un maximum de lieux non dédiés au spectacle vivant (lycées, centre sociaux ou encore espaces patrimoniaux du 5^{ème} arrondissement notamment), l'équipe du théâtre souhaite se doter d'un camion 20m³ avec hayon. Cela permettra de déplacer le gradin mobile et ainsi faciliter la logistique d'un lieu à l'autre.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 35 315,91 € et se répartit comme suit :

| |
|---|
| Ville de Lyon : 8 000,00 € |
| Région Auvergne-Rhône-Alpes: 8 909,33 € |
| Auto financement : 13 325,91 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 8 000 € au théâtre du Point du Jour.

Subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021 : 287 000 €

Pas de subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2020.

Espace 44 - 44 Rue Burdeau à Lyon 1^{er}

L'Espace 44 a été fondé en 1986 par André Sanfratello et Daniel Geiger et s'est installé dans un lieu anciennement dénommé Lyon Scène, où il a développé une activité de création et d'accueil théâtral. Dirigé par André Sanfratello, comédien et metteur en scène, ce théâtre de 45 places donne la priorité à la mise en scène de textes contemporains.

Depuis de nombreuses années, il consacre une partie de sa programmation à de jeunes compagnies auxquelles il donne l'occasion de monter leurs productions et de rencontrer un public en majorité lyonnais. Dans le même temps, il permet à de jeunes auteurs et autrices contemporain-es de voir leurs textes portés à la scène. L'équipe s'investit également dans les actions de proximité et en partenariat avec le secteur scolaire. L'Espace 44 programme chaque année des spectacles jeune public lors des vacances scolaires.

Durant la saison 2020-2021, étaient prévus initialement 32 spectacles dont 28 créations en résidence par de jeunes compagnies, avec à la fois de nouvelles créations et des reports de spectacles programmés durant la première vague de la pandémie. L'Espace 44 porte une attention particulière aux jeunes artistes à la sortie des écoles de formation lyonnaises (Arts en scène, GEIQ Théâtre, Conservatoire à rayonnement régional de Lyon, La Scène sur Saône,...). Le lieu a continué à accueillir des équipes artistiques durant la fermeture au public (par exemple en novembre *Compagnie du 8^{ème} Sens*, *Théâtre Ishtar*, *Compagnie des Incarnés*).

Le théâtre n'a bénéficié d'aucune rénovation depuis une quinzaine d'années. L'équipe de l'association souhaite procéder au remplacement du revêtement et des fournitures des gradins, dégradés au fil du temps revoir le système son et lumière - dont la fiabilité n'est plus certaine - par l'achat de nouveaux projecteurs et enceintes, remplacer du matériel informatique et mettre à jour de l'électricité des locaux suite à recommandations de l'Apave.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 10 527 € et se répartit comme suit :

| |
|----------------------------|
| Ville de Lyon : 9 000 € |
| Auto financement : 1 527 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 6 000 € à l'Espace 44.

Subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021 : 40 000 €

Pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020.

Mac Guffin association - Théâtre de L'uchronie - 117 avenue de Saxe à Lyon 3^{ème}

Fondée en 2011 et initialement destinée à la promotion des jeunes auteurs de cinéma et de bande-dessinée, l'association Mac Guffin a étendu ses activités aux arts vivants. En mars 2014, l'équipe a investi des locaux situés rue de Marseille pour créer le Théâtre de l'uchronie.

Ce lieu d'une jauge de 44 places au cœur de la Guillotière accueille des spectacles de théâtre, danse, musique et du cinéma. Des cours et des stages destinés aux amateur-trices et aux professionnel-les sont organisés tout au long de l'année (théâtre, écriture, yoga).

En 2017, le lieu s'agrandit grâce à l'acquisition d'un local attenant au théâtre, situé rue Jangot, qui permet notamment d'accueillir des compagnies en résidence. Le théâtre de l'uchronie accueille et diffuse de jeunes artistes tout en développant ses propres créations théâtrales et chorégraphiques.

L'association Mac Guffin souhaite poursuivre les travaux d'aménagement du site, notamment en renouvelant son tapis de scène et en optimisant le système de chauffage dans l'ensemble des pièces du théâtre.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 5 000 € et se répartit comme suit :

| |
|----------------------------|
| Ville de Lyon : 4 000 € |
| Auto financement : 1 000 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 3 000 € à Mac Guffin Association - Théâtre de l'uchronie.

Pas de subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021.
Subvention d'investissement au titre de l'année 2020 : 3 000 €

MJC Montchat - Salle Barbara - 53 Rue Charles Richard à Lyon 3^{ème}

La Ville de Lyon et la MJC Montchat ont signé en novembre 2019 une convention pour la gestion de la Salle Barbara intégrée au cœur de l'Espace Elsa Triolet qui accueille également la MJC Montchat. Si une partie du matériel a été conservé au sein de l'équipement, une partie de l'équipement technique manque pour l'accueil de groupes et de compagnies durant les temps de créations en résidence et pour l'exploitation.

L'objet de l'investissement est d'acquérir un fond de matériel de dont les besoins sont récurrents et principalement du matériel technique du spectacle vivant (micros, projecteurs, console, vidéoprojecteur et accessoires).

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 42 938,80 € et se répartit comme suit :

| |
|--------------------------------|
| Ville de Lyon : 32 000,00 € |
| Auto financement : 10 938,80 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 10 000 € à la MJC Montchat.

Pas de subvention de fonctionnement demandée à la délégation culture au titre de l'année 2021.

Pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020.

Sens Interdits - 16 rue François Dauphin à Lyon 2^{ème}

Le festival international de théâtre *Sens Interdits* est né en 2009, porté par le théâtre des Célestins puis par l'association créée en 2014 pour l'organiser. L'équipe mène depuis des actions de médiation au long cours et de diffusion d'artistes internationaux. Elle souhaite mettre en avant « un théâtre international politique et citoyen, de nécessité et d'urgence ». Les spectacles du festival sont en co-accueil (coûts d'accueils partagés 50/50) dans les lieux partenaires, dont de nombreuses structures lyonnaises (Théâtre de la Croix-Rousse, Elysée, Subsistances) et nouvellement la Villa Gillet, la Mouche et le TNP.

En 2019, le festival fêtait ses dix ans et accueillait 20 compagnies internationales. 12 000 spectateur-trices étaient au rendez-vous. L'événement ayant lieu en biennale, 2020 devait être une année consacrée à la prospective et à la construction de la prochaine édition mais la crise sanitaire complique les co-accueils par les théâtres partenaires, la venue d'artistes étrangers et les tournées. Malgré tout, l'équipe de Sens interdit devrait organiser la 7^{ème} édition du festival en octobre 2021. Les actions de médiation et tournées sont toujours au programme mais aussi des nouveautés comme la pérennisation de l'Ecole éphémère et le soutien d'artistes en exil. L'édition 2021 du festival proposera une focalisation sur le Chili et interrogera les thèmes des peuples premiers, de l'exil, de la mémoire et de la résistance.

Suite à l'acquisition en 2019 d'un logiciel partagé de billetterie, Mapado, l'association a émis le besoin de le compléter par l'achat d'un second logiciel dédié au traitement des données de billetterie, Pim's. Il sera mutualisé à l'échelle de la Ville de Lyon et de la Métropole afin de faciliter la coopération et la collaboration entre les théâtres et lieux culturels de l'agglomération. Cet investissement permettra, outre le temps gagné par chaque service de billetterie, de créer des liens entre les théâtres adhérents, leurs équipes et le public.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 9 500 € et se répartit comme suit :

| |
|-----------------------------|
| Ville de Lyon : 5 000 € |
| Métropole de Lyon : 4 000 € |
| Auto financement : 500 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 2 000 € à Sens Interdits.

Subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021 : 25 000 €

Pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020.

Le grand nid de poule - 16 rue Imbert Colomès à Lyon 1^{er}

Depuis 2018, l'association Le grand nid de poule porte La Basse-cour, un lieu de création éphémère qui investit l'amphithéâtre des Trois Gaules au printemps et propose aux publics un lieu de vie, de rencontres et une programmation de spectacles gratuits.

L'équipe donne ainsi aux acteurs du réseau des arts de la rue un coup de projecteurs au cœur de la ville. Valorisant la gratuité et l'accessibilité pour tous les publics, Le grand nid de poule propose aux lyonnais-es une offre précieuse dans le paysage culturel local. L'édition 2020 du festival a été annulée pour cause de crise sanitaire.

Afin de mieux s'approprier le lieu éphémère de la Basse-cour dans les années à venir, l'association souhaite investir dans l'achat de deux caravanes aménagées en espace bar/restauration mais aussi en espace de stockage. L'équipe propose la mutualisation des caravanes avec différentes structures lyonnaises organisant des événements à Lyon et utilisant l'amphithéâtre à la même période (Ka' Fête ô mômes, Lalouma). Le Service archéologique de la Ville de Lyon pourra également l'utiliser lors des Journées européennes de l'archéologie.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 11 400 € et se répartit comme suit :

| |
|----------------------------|
| Ville de Lyon : 8 000 € |
| Auto financement : 3 400 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 5 000 € au Grand nid de poule.

Pas de subvention de fonctionnement demandée au titre de l'année 2021.

Pas de subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2020.

La Cordonnerie - 6 place Colbert à Lyon 1^{er}

La Cordonnerie tient son nom de ses premières répétitions dans l'arrière-boutique d'une cordonnerie de la Presqu'île de Lyon. Elle se consacre depuis 1997 à la création et diffusion de ciné-spectacles tous publics entremêlant théâtre, cinéma et musique ; des films muets avec bruitages en direct sur scène y sont parfois programmés. Elle propose des contes et des classiques dans une version moderne et décalée.

La compagnie a été en résidence au théâtre de Vénissieux de 2000 à 2007. Elle a créé, depuis 2005, huit ciné-spectacles pour plus de 1700 représentations, de la région à l'international. En 2019-2020, six spectacles de la Cordonnerie était en tournée nationale - principalement dans le réseau des Scènes nationales et des entre dramatiques nationaux. Le théâtre de la Croix-Rousse a proposé une rétrospective en trois spectacles. La dernière création, *Ne pas finir comme Roméo et Juliette*, a eu lieu en octobre 2020 et sera en tournée en 2021 avec six autres spectacles du répertoire de la compagnie.

La médiation culturelle continue d'être un engagement fort de La Cordonnerie qui développe de nombreuses actions auprès des publics, scolaires notamment, et propose des ateliers de bruitage et voix-off en lien avec les structures qui accueillent leurs spectacles.

Les ciné-spectacles se différencient par des coûts de production élevés, dus au procédé cinématographique. Les projets de la compagnie s'appuient sur la projection d'un film original -réalisé sans prise de son- sur grand écran, combinée à la présence sur scène de musiciens et comédiens-bruiteurs créant en direct la bande-son. Le dispositif des spectacles implique l'utilisation d'un parc de matériel conséquent et performant (vidéo, son, musique...), matériel qu'il convient d'acquérir à chaque nouveau spectacle, puis de renouveler régulièrement pour assurer sereinement toutes les tournées.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 25 090 € et se répartit comme suit :

| |
|-----------------------------|
| Ville de Lyon : 10 000 € |
| Auto financement : 15 090 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 4 000 € à La Cordonnerie.

Subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021 : 15 000 €

Subvention d'investissement au titre de l'année 2020 : 7 000 €

DANSE

Compagnie Pockemon Crew - Association Qui fait ça kiffer ça - Opéra de Lyon, 1 place de la Comédie Lyon 1^{er}

L'association Qui fait ça kiffer ça a été créée en 2004 par les jeunes danseurs de hip hop du Pockemon Crew. Ces jeunes danseurs qui s'entraînaient dans la rue et sous les arcades de l'Opéra National de Lyon, depuis 1997, ont remporté progressivement de nombreuses victoires en break dance : champions de France, d'Europe et du monde. Encore aujourd'hui, c'est la compagnie de break danse la plus titrée au monde.

La compagnie est actuellement accueillie en résidence au théâtre de Vénissieux pour ces futurs projets de création et d'action culturelle pendant trois ans (2020-2022). Elle y crée *Gaïa*, projet pour dix danseur-euses sur le thème de l'écologie, dont la première est prévue à Vénissieux le 5 novembre 2021.

En parallèle, elle continue à diffuser ses créations *Empreinte*, *Millésime*, *Hastag 2.0*, *Silence, on tourne* : dernière saison de tournée en France (huit dates) mais restera disponible pour l'international.

A l'international, la compagnie est présente depuis plusieurs années en Nouvelle Calédonie pour la formation de danseurs et au centre culturel de Djibouti.

En 2021, la compagnie va s'installer dans des locaux mis à disposition par le promoteur 6^{ème} sens dans le 9^{ème} arrondissement (avec l'association Blast). Leur installation dans ce nouvel espace de création et de médiation nécessite des travaux d'aménagement pour lesquels une contribution de la Ville de Lyon est souhaitée.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 45 000 € et se répartit comme suit :

| |
|---------------------------------------|
| Ville de Lyon : 10 000 € |
| Région Auvergne Rhône-Alpes : 5 000 € |
| Auto financement : 30 000 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 10 000 € pour la compagnie Pockemon Crew - association Qui fait ça kiffer ça.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021: 10 000 €
Pas subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020.

Compagnie Propos - 5 place du Petit Collège à Lyon 5^{ème}

La compagnie Propos a été créée par Denis Plassard, formé en danse classique et contemporaine au CRR puis au CNSMD de Lyon. Denis Plassard a été à l'initiative de plus de quarante créations en trente ans. Extrêmement variées dans la forme, ses chorégraphies rassemblent danseur-euses contemporains et artistes de différents horizons autour de la recherche et de l'univers ludique du chorégraphe. Le maintien d'un répertoire en tournée est une volonté forte de la compagnie.

Soucieuse de partager ses ressources avec d'autres artistiques, la compagnie a ouvert, en 2004, un studio dans le 8^{ème}, d'une surface de 180 m² dont il a souhaité laissé la gestion en 2020 (désormais assuré par la compagnie Chatha).

Cette saison, la compagnie travaille sur sa nouvelle création *On ne parle pas avec des moufles*, duo qui s'appuie sur la langue des signes. La première aura lieu en septembre au Lux de Valence. Elle continue à tourner *Dans le détail* et *Rites*.

Afin de pouvoir diffuser ses créations via notamment la captation, la compagnie a eu besoin d'investir dans du matériel numérique et informatique performant et sollicite de la Ville de Lyon pour une participation financière.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 4 582 € et se répartit comme suit :

| |
|--------------------------|
| Ville de Lyon : 3 900 € |
| Auto financement : 682 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 3 500 € pour la compagnie Propos.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021 : 15 000 €
Pas subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020.

Ramdam - un centre d'art - 16 chemin des Santons à Sainte-Foy-Lès-Lyon

L'association Ramdam - un centre d'art, créée en 1997, a pour objectif de favoriser le travail des artistes et le développement de la création et de la recherche artistique contemporaine. C'est un lieu de travail constitué de plusieurs espaces de travail : deux studios de 240 m² et 80 m², des bureaux administratifs, des espaces extérieurs et un espace-atelier équipé. Des travaux d'aménagement et d'amélioration ont été réalisés en début d'année.

Chaque année deux appels à résidence sont lancés et un jury composé à la fois des membres du conseil de projet de Ramdam et d'acteurs du monde artistique sélectionne une vingtaine d'équipes artistiques (sur les 80 reçus pour chaque appel à projet).

En 2019-2020, Ramdam a accueilli trois compagnies lyonnaises (Fenil Hirsute, Cie Scène, Gwenaël Morin) pour 116 jours de résidence. Un apport en résidence de 1000 €

est prévu pour chaque compagnie et 5 € par jour et par personne (plafonnée à 500 €). De plus, trois compagnies de danse ont été accueillies dans le cadre de l'aide à l'expérimentation : Compagnie 303, Maioui danse, Leïla Ka.

Ramdam s'attache également à créer des liens avec le champ social, inventer des croisements, crée des synergies en direction de publics moins familiers de ce domaine (IME, foyers d'enfance, centres sociaux...). Ramdam met en place des liens avec l'enseignement supérieur : ENS, ENSATT, l'IEP, la CinéFabrique ... Des échanges et temps de transmissions ont également lieu avec des formations spécialisées en danse du CNSMD et l'école Désoblique. Enfin, des ateliers de pratiques ont vu le jour avec le réseau SOL (qui regroupe les conservatoires du sud-ouest lyonnais), et des rencontres avec d'autres lieux de formation.

Afin de mieux aménager les conditions de vie et de création des résidents, l'association Ramdam a besoin d'investir dans un système de diffusion sonore pour le grand studio, de matériel numérique et audiovisuel performant, de machines-outils et meubles et sollicite de la Ville de Lyon pour une participation financière.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 39 250 € et se répartit comme suit :

| |
|--|
| Ville de Lyon : 12 000 € |
| Région Auvergne Rhône-Alpes : 20 000 € |
| Métropole de Lyon : 5 500 € |
| Auto financement : 1 750 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 6 000 € pour Ramdam.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021: 15 000 €
Pas subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020.

ARTS VISUELS / LIVRES / ECRITURES

Regard Sud - 1-3 rue des pierres plantées à Lyon 1^{er}

L'association Regard Sud a été fondée en 1998 dans le but de soutenir la création artistique contemporaine et diffuser la culture des pays du Sud, dans une démarche pluridisciplinaire (cinéma, arts plastiques, littérature) en privilégiant les échanges interculturels.

L'association dispose d'une galerie dans le 1^{er} arrondissement, où elle organise depuis 2000 des expositions d'artistes originaires des pays asiatiques, d'Europe, du Maghreb et du Moyen-Orient. Elle s'attache à faire le lien entre le patrimoine et la modernité, et entre différentes cultures.

Parallèlement à l'activité de sa galerie, elle organise le festival cinématographique *Fenêtres sur le cinéma du Sud* à l'Institut Lumière.

Pour sécuriser la galerie vandalisée plusieurs fois, Regard Sud sollicite de la Ville de Lyon un soutien financier pour remplacer ses porte-fenêtres.

Le budget prévisionnel 2021 est de 19 539 € avec en principales recettes attendues :

| |
|-------------------------------------|
| Ville de Lyon : 9 770 € |
| Région Auvergne-Rhône-Alpes: 9769 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 9 000 € pour Regard Sud.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021: 8 000 €
Pas de subvention d'investissement reçue en 2020.

Association Lamartine - 21 rue saint victorien à Lyon 3^{ème}

Crée en 2010 sur le site Lamartine, l'association Lamartine a pour objet l'animation de lieux d'expérimentation et de création artistique, coopératifs et pluridisciplinaire.

L'année 2019 est marquée par la relocalisation de la Friche avec son déménagement, libérant le site Lamartine et emménageant au sein des sites suivants :

- Ronfard, 1 130 m² (dont 790 m² d'ateliers), 21 rue saint Victorien à Lyon 3^{ème} ;
- Pionchon, 150 m² (dont 50 m² d'ateliers), 11 rue Claudius Pionchon à Lyon 3^{ème} ;
- Tissot, 500 m² (dont 300 m² d'ateliers), 20 rue Tissot à Lyon 9^{ème}.

La friche Lamartine accueille environ 90 équipes permanentes à l'année et plus de 30 équipes occasionnelles bénéficiant des ateliers et ressources. Les pratiques hébergées touchent aussi bien les arts visuels et sonores que le spectacle vivant et l'artisanat.

En 2021, la Friche poursuit plus particulièrement les temps forts suivants :

- poursuite des travaux d'isolation des plateaux de spectacle vivant ;
- inauguration de la salle Pionchon, dédiée aux répétitions et à l'ouverture publique (sorties de résidences, tests de création, expositions, performances...)
- des temps hebdomadaires, appelés « réunions blabla », de l'association Singa seront accueillies à la Friche. Ces temps dédiés à la rencontre de personnes réfugiées permettront aussi la mise en lien de ces participants avec les équipes artistiques de la Friche.

Pour mener à bien ce projet, l'association Lamartine sollicite de la Ville de Lyon un soutien financier pour finir les travaux d'aménagement.

La convention mixte formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 53 980 € et se répartit comme suit :

| |
|----------------------------|
| Ville de Lyon : 50 000 € |
| Auto financement : 3 980 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 20 000 € pour l'association Lamartine.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021: 10 000 €
Pour mémoire, pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020.

Invivo - 63 bis rue Villon à Lyon 8^{ème}

Fondée en 2012, l'association Invivo est composée d'un collectif qui a pour but principal de créer et produire des spectacles mêlant théâtre et arts numériques, de promouvoir l'interdisciplinarité, de valoriser les pratiques de la scénographie, la lumière, le son et la vidéo au service du spectacle vivant.

Cette année 2021 sera consacrée à la création et la diffusion de la pièce en réalité virtuelle *Les aveugles* qui sera présentée au théâtre Nouvelle Génération-CDN de Lyon en novembre dans le cadre de *Micro-mondes*, puis Châlon/Saône et à la biennale NémO au Cent-Quatre.

Pour mener à bien ce projet, Invivo sollicite de la Ville de Lyon un soutien financier pour s'équiper en matériel informatique et audio-visuel (casques réalité virtuelle, ordinateurs dédiés, câbles, interface audio).

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 47 695 € et se répartit comme suit :

| |
|---------------------------------------|
| Ville de Lyon : 10 000 € |
| Etat : 11 000 € |
| Région Auvergne Rhône-Alpes: 14 000 € |
| CNC : 10 000 € |
| Auto financement : 2 695 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 5 000 € pour INVIVO.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021 : 5 000 €
Pour mémoire, pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020

Villa Gillet - 25 rue Chazière à Lyon 4^{ème}

La Villa Gillet est une maison européenne et internationale des écritures contemporaines. Lieu de rencontre, de création et de diffusion des humanités, elle donne la parole aux écrivains, aux penseurs et aux artistes pour faire de la littérature, des sciences humaines, de la philosophie et des arts vivants un langage commun. La nouvelle direction travaille depuis fin 2019 à l'écriture d'un nouveau projet pour la Villa. Une réappropriation des missions de service public sur le territoire lyonnais a été menée de front avec un travail en profondeur auprès des acteurs de la chaîne du livre nationale et internationale, ainsi qu'auprès des acteurs culturels, sociaux et éducatifs du territoire.

La Villa Gillet est un centre pluridisciplinaire dédié à la littérature et aux débats d'idées. Depuis 1989, écrivains, penseurs, chercheurs, artistes et acteurs de la vie publique sont invités à venir débattre des grandes questions de notre temps.

Prenant appui sur la reconnaissance du projet transdisciplinaire de la Villa Gillet, Lucie Campos, la directrice, ouvre des perspectives nouvelles à la croisée de la littérature, de la philosophie et des sciences humaines, du livre et du numérique, du patrimoine.

La crise sanitaire a conduit la Villa Gillet à renforcer le lien avec les publics, les acteurs du territoire, et en particulier les publics lycéens, scolaires et étudiants, en proposant deux éditions entièrement numériques de ses principaux festivals 2020 : en maintenant le travail avec les auteurs, les artistes, les partenaires média, les partenaires internationaux et les institutions culturelles, dans un paysage national et international où d'autres festivals et programmations littéraires annonçaient leur incapacité à se tenir.

C'est pourquoi la Villa Gillet propose pour l'année 2021 une demande d'équipement concentrée sur la consolidation d'un environnement techniquement adapté à de la captation son et vidéo de qualité. En priorité, le matériel nécessaire à une captation son et vidéo de qualité et permettant de capter et diffuser dans le théâtre de la Villa :

- l'équipement d'un studio d'enregistrement permettant de proposer à la Villa un environnement technique mutualisable avec d'autres partenaires et destiné à capter et monter du son et de l'image en complémentarité avec d'autres développements nécessaires ;
- amélioration indispensable du réseau fibre optique ;
- consolidation d'un cadre numérique accessible et innovant par une refonte du site internet.

Pour rappel, cette association utilise le bâtiment Villa Gillet, appartenant à la Ville, à titre d'occupant prioritaire. Une convention de mise à disposition des locaux est conclue entre la Ville et la Villa Gillet.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 35 800 € et se répartit comme suit :

| |
|-----------------------------|
| Ville de Lyon : 20 000 € |
| Auto financement : 15 800 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 10 000 € pour la Villa Gillet.

Pour information, subvention de fonctionnement individualisée au titre de l'année 2021 : 250 000 €

Pour mémoire, pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020

Unipop - 3 rue Imbert Colombes à Lyon 1^{er}

Créée en 2004, l'association Unipop a pour objet de créer un lieu ouvert à tous où des cours de différentes disciplines sont dispensés bénévolement par des intervenants volontaires. L'accès au cours est gratuit et ne requiert ni âge, ni droits d'inscriptions, ni titres particuliers, ni cotisation. Elle n'exige aucun examen ni contrôle de connaissances et ne délivre aucun diplôme.

La crise sanitaire a bien sûr impacté les activités d'Unipop, qui a dû d'urgence mettre en place des cours et podcasts sur son site internet afin de pouvoir répondre au distanciel.

Unipop sollicite de la Ville de Lyon un soutien financier pour l'achat de matériel vidéo, d'enregistrement, de montage, afin de finaliser la mise en place de sa plate-forme média interculturelle sur son site internet, avec notamment son programme intitulé *La cave se rebiffe*.

Le budget prévisionnel 2021 est de 5 464 € avec en principales recettes attendues :

| |
|----------------------------|
| Ville de Lyon : 3 000 € |
| Auto-financement : 2 464 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 3 000 € pour Unipop.

Pour mémoire, pas de subvention d'investissement et de fonctionnement demandées au titre de l'année 2020

Apashes - 28 rue de la Thibaudière à Lyon 7^{ème}

L'Atelier de productions audiovisuelles pour les sciences humaines et sociales (APASHES) est une association loi 1901 fondée en 2000 sur l'initiative de l'anthropologue-réalisateur Daniel Pelligra avec Alexandre Bonche et Grégory Mouret. C'est un espace de réflexion, de promotion, de réalisation et d'aide à la production de films pour et par les sciences humaines et sociales.

L'association réalise et diffuse des films contre les discriminations et pour transmettre les mémoires partagées.

La demande en investissement concerne le renouvellement du matériel vieillissant (caméra, banc de montage, micros éclairage) à renouveler.

Le budget prévisionnel 2021 est de 8 000 € avec en principales recettes attendues :

| |
|-------------------------------------|
| Ville de Lyon : 3 000 € (DAC + DRI) |
| Etat : 3 000 € |
| Région : 1 500 € |
| département : 500 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 1 000 € pour APASHES.

Pour mémoire, pas de subvention d'investissement et de fonctionnement demandées au titre de l'année 2020

MUSIQUES ACTUELLES

AFX - 38 rue Henri Gorjus à Lyon 4^{ème}

AFX est une agence de logistique et de production. Elle accompagne ses artistes dans le développement de leur carrière en produisant les tournées (résidence, scénographie, gestion administrative et conseil) et les concerts.

AFX est également producteur du festival *Parenthèse* à Lyon et de concerts (Paris, Lyon, Marseille, Rennes, Bordeaux). Il représente quelques soixante artistes français et internationaux. Son catalogue est composé de plusieurs références internationales (BCUC, Seun Kuti, Dub Pistols, Blackalicious) et d'artistes affirmés (Oiseaux-tempête, Ko Shin Moon, LAAKE, Jyeuhair). AFX couvre le spectre large des musiques électroniques, rap et rock.

L'association poursuit son activité de diffusion avec des concerts prévus à l'Epicerie Moderne, Scène Nationale de Nantes, le Grand Mix Tourcoing, Festival Vie Sauvage, la Bobine à Grenoble, Jazz à Vienne...

AFX souhaite réaménager ses locaux afin d'accueillir des structures culturelles qui peinent souvent à trouver un bureau adapté à leurs besoins et leurs moyens (actuellement Grand bureau et Carton records). Pour se faire, le réaménagement nécessite des travaux, de l'achat de mobilier, de l'acquisition d'outils numériques et diverses fournitures et signalétiques.

La convention mixte formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 35 187 € et se répartit comme suit :

| |
|---------------------------|
| Ville de Lyon : 30 000 € |
| Autofinancement : 5 187 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 25 000 € pour AFX.

Pour information, subventions au titre de l'année 2020 :

- Fonctionnement : 24 000 €;
- Fonds d'Urgence : 100 000 €

Pas de demande de subvention d'investissement au titre de l'année 2020.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021: 22 000 €

Agend'arts - 4 rue de Belfort à Lyon 4^{ème}

L'association créée en 1996 a pour objectif d'animer un espace culturel de proximité en mettant en contact divers artistes locaux et le public. Après avoir investi plusieurs lieux sur le plateau de la Croix-Rousse, elle s'est installée rue de Belfort dans le 4^{ème} dans une salle de concert de quarante-neuf personnes. Un studio de répétitions de 35 m² a été

aménagé au sous-sol qui permet aux artistes de venir travailler tout au long de la semaine. Il sert également de studio d'enregistrement.

Agend'arts programme principalement des artistes régionaux et indépendants. Durant la saison, sont organisées, du jeudi au dimanche, des spectacles dans différentes expressions artistiques avec une dominance musiques actuelles et chanson mais également du théâtre et danse. Le lieu est également ouvert à des ateliers, des cours particuliers, des stages, des répétitions dans la cave aménagée en salle de répétition.

L'association souhaite faire l'acquisition de divers matériels son et vidéo nécessaires à son activité (micros, câbles, table mixage, caméra, vidéoprojecteur ...).

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 3 000 € et se répartit comme suit :

| |
|---------------------------|
| Ville de Lyon : 2 000 € |
| Autofinancement : 1 000 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de d'attribuer une subvention de 2 000 € à Agend' Arts.

Pour information, subventions au titre de l'année 2020 :

- Fonctionnement : 12 000 €;
- Fonds d'Urgence : 10 000 €

Pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021 : 15 000 €

Balance Prod – 53 rue président Kruger à Lyon 8^{ème}

Lyon 1^{ère} est une radio locale indépendante, pionnière et historique pour la métropole. Elle a été fondée en 1983 sur la commune voisine de Rillieux-la-Pape, puis s'est installée en 2002 à Lyon et ne cesse d'informer et de divertir les habitants de notre métropole.

Lyon 1^{ère} adhère au groupement d'intérêt économique Les Indés Radios composé de 130 radios indépendantes réparties sur l'ensemble du territoire national. Les adhérents sont des petites et moyennes entreprises ou de très petites entreprises de radio qui sont ensemble le premier employeur de la radio privée avec plus de 2 500 salariés dont 500 journalistes et qui réunissent ensemble chaque jour plus de 8,4 millions d'auditeurs.

Le modèle économique repose exclusivement sur des recettes publicitaires et la gratuité pour les auditeurs.

Depuis quelques temps, l'association a pour projet de moderniser ses infrastructures de diffusion par le biais d'un investissement en matériel. Le matériel actuel est vieillissant et les coûts de maintenance sont devenus prohibitifs, il devient donc indispensable de le changer. Cela passe par de nouvelles antennes qui ont pratiquement 30 ans et par toute la chaîne de traitement de son et de diffusion avec de nouveaux émetteurs plus performants et moins gourmands en électricité. Cet équipement sera mutualisé avec d'autres radios associatives locales.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 21 307 € et se répartit comme suit :

| |
|--------------------------|
| Ville de Lyon : 21 307 € |
| Autofinancement : 0 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 15 000 € pour Balance Prod.

Pour information, pas de subvention de fonctionnement demandée au titre de l'année 2020

Pas de demande de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020

Carton - 11 rue Dugas Montbel à Lyon 2^{ème}

Cette association, créée en 2009, a pour but la promotion, la diffusion et la production artistique des membres du collectif Carton. L'association est avant tout un label indépendant basé à Lyon dédié aux esthétiques rock, électro, noise et musiques improvisées qui accompagne les créations à toutes leurs étapes : production, diffusion, promotion, enregistrements.

L'association porte les créations de son directeur artistique, Sébastien Brun mais également les projets d'autres artistes comme Odessey & Oracle, Lunatic Toys, Kouma. Elle a accompagné Jeanne Added au début de sa carrière.

L'association souhaite acheter des outils informatiques permettant d'être mobile et performant ainsi que du matériel d'enregistrement afin d'accroître leur autonomie.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 7 874 € et se répartit comme suit :

| |
|---------------------------|
| Ville de Lyon : 3 500 € |
| Etat : 2 000 € |
| Autofinancement : 2 374 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 2 000 € pour Carton.

Pour information, subventions au titre de l'année 2020 :

- Fonctionnement : 2 000 €;
- Fonds d'Urgence : 10 000 €

Pas de demande de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021 : 6 000 €

Coin Coin Productions - 8 rue du Gazomètre à Lyon 3^{ème}

Coin Coin Productions est né en 2005, sous l'impulsion de la compagnie Antiquarks, pour que puissent voir le jour des projets originaux et libres. Aujourd'hui, quatre pôles se développent au sein de la structure : la Compagnie Antiquarks, les créations participatives, Formassimo qui intervient dans le domaine de la formation professionnelle continue depuis 2010 et le Label du Coin (productions discographiques).

Coin Coin a produit près de 800 événements en France et dans le monde (Mexique, Autriche, Bolivie, Suisse, Sénégal, Italie...).

L'association souhaite, dans de nouveaux locaux situés dans le quartier de la Guillotière à Lyon, construire un espace culturel partagé, permettant de concilier en une même unité géographique un espace de fabrique artistique destiné à la création, et l'expérimentation artistique, un espace de réunion et de formation et un espace de travail administratif.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 61 620 € et se répartit comme suit :

| |
|----------------------------|
| Ville de Lyon : 25 000 € |
| Métropole : 16 400 € |
| Autofinancement : 20 220 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 5 000 € à Coin Coin Productions.

Pour information, subventions au titre de l'année 2020 :

- Fonds d'Urgence : 6 000 €

Pas de demande de subvention d'investissement au titre de l'année 2020.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021 : 3 000 €

MUSIQUES CLASSIQUES ET CONTEMPORAINES

ADIPAC – Les percussions claviers de Lyon - 65-73 rue du Bourbonnais à Lyon 9^{ème}

ADIPAC, gestionnaire de l'ensemble Percussions claviers de Lyon (PCL) existe depuis 35 ans. L'ensemble fait chanter ensemble xylophones, vibraphones et marimbas pour façonner un son devenu signature. Il présente les œuvres de Maurice Ravel, Darius Milhaud ou Chico Buarque et conçoit de nouvelles formes pour la scène avec des collaborations artistiques variées.

Engagés dans la transmission, l'ensemble développe de nombreuses actions culturelles, sous formes de rencontres ou d'ateliers en tournée comme dans leur lieu à Lyon, L'Hameçon (Lyon 9^{ème}). Ce lieu, dédié aux percussions, est aussi un espace de production permettant la réalisation de résidences et rendant possibles des rencontres artistiques. C'est également un outil pour la création d'œuvres musicales et de spectacles, un lieu alternatif où les musiciens proposent des rendez-vous musicaux et des actions pour les publics scolaires.

Afin de permettre une activité plus étendue, l'association souhaite compléter son matériel de projection vidéo par des projecteurs lumières, des structures pérennes pour les accroches et de l'équipement informatique. De plus, avant de pouvoir recevoir du public de nouveau, l'ensemble doit également faire l'acquisition d'un défibrillateur, équipement rendu obligatoire dans les ERP depuis le 1^{er} février 2021.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 30 401 € et se répartit comme suit :

| |
|--|
| Ville de Lyon : 13 040 € |
| Région Auvergne-Rhône-Alpes : 14 321 € |
| Autofinancement : 3 040 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 8 000 € à ADIPAC.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2020 : 38 000 €
Pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020.
Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021 : 38 000 €

Ensemble Alkymia - 36 Quai St Vincent à Lyon 1^{er}

Fondé en 2014 par Mariana Delgadillo-Espinoza (qui mène une double carrière d'interprète et de pédagogue), l'ensemble travaille en collaboration avec de jeunes compositeurs, ce qui fonde son identité. Sélectionné à ses débuts pour une résidence à la Cité de la Voix de Vézelay, il produit son premier festival avec trois concerts soutenus par le théâtre de la Renaissance, Le Grame et le CNSMD de Lyon.

Le répertoire de l'ensemble se constitue spécifiquement des œuvres de musiques anciennes : du Moyen-âge de la péninsule ibérique et française, de la musique Renaissance des compositeurs italiennes, français et espagnols et de la musique prébaroque du XVII^{ème} siècle des compositeurs espagnols et allemands et du baroque bolivien.

Alkymia souhaite acquérir du matériel lumière, des pupitres professionnels et une caméra de captation vidéo qui permettra à l'ensemble, d'une part la réalisation du projet *In Vitrum* (spectacle/performance accompagné d'une série d'actions pédagogiques et culturelles visant la prévention de violences contre les femmes et les minorités), et d'autre part d'autoproduire des captations vidéo et concerts live-online dans le cadre d'un développement d'actions à distance permettant un moindre nombre de déplacements. Enfin ce matériel permettra de réaliser plus d'actions en dehors des salles de concerts traditionnels, allant chercher des publics éloignés et dans l'impossibilité de se mobiliser.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 4 459 € et se répartit comme suit :

| |
|---------------------------|
| Ville de Lyon : 2 000 € |
| C.N.M. : 1 000 € |
| Autofinancement : 1 459 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Ensemble Alkymia.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2020 : 0 €
Pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020

SR9 trio - 9, Quai Arloing à Lyon 9^{ème}

Bientôt 10 ans que le Trio SR9, créé à Lyon par trois musiciens formés au CNSMD de Lyon, partage sa passion avec les publics. Depuis son premier prix au concours international en trio du Luxembourg en 2012, le Trio SR9 s'est depuis imposé dans le paysage musical.

Il renouvelle les expériences scéniques en collaborant avec des artistes de tout horizon ou en abordant eux-mêmes d'autres formes artistiques telles que le théâtre ou la danse dans leur travail. Il se consacre aussi à des projets d'enregistrement et a sorti en octobre 2015, sous le label Naïve, son premier album *Bach au marimba* (travail de transcription autour

de 3 marimbas). Un nouvel album est sorti en 2018 *Alors, on danse ?*, toujours sous le même label.

L'association investit dans de nouveaux instruments uniques au monde. Il s'agit de lames de marimba en palissandre. Cet achat va permettre de créer une nouvelle identité sonore qui sera totalement spécifique à la musique de l'ensemble. De plus, ces nouvelles lames seront utilisées dans leur prochain album en collaboration avec des artistes réputés (Yael Naïm, Camille, Sandra Nkaké, Ala.ni, Malik Djoudi et Blick Bassy). L'investissement dans ces nouveaux instruments est donc une priorité essentielle à l'activité.

Le Budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 16 848 € et se répartit comme suit :

| |
|---------------------------|
| Ville de Lyon : 8 000 € |
| Autofinancement : 8 848 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 3 000 € à SR9.

Pour information, subventions au titre de l'année 2020 :

- Fonctionnement : 2 000 €
- Fonds d'Urgence : 4 000 €

Pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021 : 4 000 €

ECOLES DE MUSIQUE

Allegretto - 33 rue Bossuet à Lyon 6^{ème}

L'école de musique, créée en octobre 1986, accueille les enfants, adolescents et les adultes et propose des cours de chant, formation musicale et d'instruments. Les élèves peuvent participer aux différents ensembles : chorale, ensemble vocale, orchestre, atelier jazz, atelier musique actuelle. Cette école de musique associative, hébergée par l'école Jean Racine et par la Mairie du 6^{ème} arrondissement (salles administratives et de répétitions), participe également aux temps forts culturels proposés par son arrondissement.

L'école propose de nombreux cursus allant de l'éveil musical à l'enseignement instrumental, ainsi que des cycles d'approfondissement, de la pratique vocale, et des cours pour adultes, avec une pédagogie classique par petits groupes homogènes. Elle dispose cette année d'une compétence en musicothérapie, avec une enseignante de guitare spécialisée dans ce domaine. L'école souhaite utiliser cette compétence au bénéfice des habitants de son quartier, et plus particulièrement auprès de publics spécifiques (personnes âgées, très jeunes enfants), en mettant en œuvre des projets d'action culturelle.

L'association souhaite faire l'acquisition d'un piano nécessaire à ses activités.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 7 400 € et se répartit comme suit :

| |
|---------------------------|
| Ville de Lyon : 3 700 € |
| Autofinancement : 3 700 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 3 500 € à Allegretto.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2020 : 6 000 €

Pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021: 6 000 €

Ecole de musique du 7^{ème} - 14 avenue Berthelot à Lyon 7^{ème}

L'EM7, créée en 1983, est une école de musique associative basée dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon, dans les locaux du collège Saint Louis. Elle a pour vocation de promouvoir la pratique instrumentale au travers de son école de musique, de son harmonie et de ses divers ensembles

Elle propose des cours individuels d'instruments ouverts aux enfants comme aux adultes, suivis en parallèle d'un cours de formation musicale. La formation musicale est le pilier de l'enseignement musical à l'EM7. Elle permet de lire, comprendre, créer et ressentir la musique. Elle peut commencer pour les plus jeunes par l'éveil musical ou l'initiation, et se poursuit par 2 cycles de 3 ans avec une ouverture à la musique assistée par ordinateur (MAO).

Un éveil musical est également proposé dès 3 ans, et permet à l'enfant de découvrir la musique par le biais de jeux, chansons, écoute et instruments et de s'essayer aux petites percussions.

L'association souhaite faire l'acquisition d'instruments et de matériel de bureautique (informatique, périphériques et téléphonie). Ces investissements permettront de compléter les modules pédagogiques des cours de découverte instrumentale, en étoffant le parc instrumental à disposition de jeunes élèves et en permettant la création de support pédagogique complémentaire.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 4 300 € et se répartit comme suit :

| |
|-----------------------------|
| Ville de Lyon : 2 000 € |
| Métropole de Lyon : 1 500 € |
| Autofinancement : 800 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'école de Musique du 7^{ème}.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2020 : 4 500 €

Pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2020

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021 : 10 000 €

Léthé Musicale - 10 Impasse Pierre Baizet à Lyon 9^{ème}

L'association Léthé Musicale, créée en 1996, est un centre de pratique musicale, d'enseignement de la musique, et de musicothérapie à destination des personnes en situation de handicap. Elle produit et diffuse également des spectacles musicaux créés et

joués par des artistes en situation de handicap et propose des ateliers de musique à vocation éducative, pédagogique ou thérapeutique, animés par une équipe de musiciens et de musicothérapeutes professionnels accompagnés par des assistants de séance bénévoles.

Elle s'adresse à des personnes présentant un handicap moteur, sensoriel, psychique ou mental, et rassemble aujourd'hui plus de 500 personnes handicapées sur la région lyonnaise.

Centre ressource à Lyon, Léthé Musicale accompagne le réseau des établissements d'enseignement artistique pour améliorer leur accessibilité au handicap et les établissements médico-sociaux pour mettre en œuvre des projets culturels. L'association organise des formations musique/handicap et musicothérapie, des conférences musique, handicap, santé et diffuse des nouvelles du réseau.

L'association souhaite acquérir des instruments de musique et des équipements numériques pour les ateliers de musique.

Le budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2021 est de 3 879 € et se répartit comme suit :

| |
|---------------------------------------|
| Ville de Lyon : 2 000 € |
| Région Auvergne-Rhône-Alpes : 1 879 € |

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association Léthé Musicale.

Pour information, subventions au titre de l'année 2020 :

- Fonctionnement : 3 000 €
- Fonds d'Urgence : 10 000 €

Equipement : 1 500 €

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021 : 4 000 €

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2021, une subvention d'investissement à chacune des 27 structures conformément au tableau récapitulatif ci-après.

Vu les délibérations n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021, n° 2021/858 du 27 mai 2021 et n° 2021/909 du 8 juillet 2021 ;

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

Vu le rectificatif déposé sur Espace élu-es ;

a)– Dans L’EXPOSE DES MOTIFS, paragraphe « musiques actuelles » :

- lire :

« **BALANCE PROD** – 53 rue président Kruger Lyon 8^{ème}

Lyon 1^{ère} est une radio locale indépendante, (...) Cet équipement sera mutualisé avec d’autres radios associatives locales.

La convention d’application formalisant l’attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

- au lieu de :

« **BALANCE PROD** – 53 rue président Kruger Lyon 8^{ème}

Lyon 1^{ère} est une radio locale indépendante, (...) Cet équipement sera mutualisé avec d’autres radios associatives locales.

c) – Dans Le DELIBERE, point n° 2 :

- lire :

« 2 - Les conventions cadre, mixte et d’application financière établies entre la Ville de Lyon et les associations Villa Gillet, Lamartine, AFX, ADIPAC Les Percussions Claviers de Lyon, le Théâtre du Point du Jour, l’Espace 44, la MJC Montchat, Sens Interdits et **Balance Prod** sont approuvées ; »

- au lieu de :

« 2 - Les conventions cadre, mixte et d’application financière établies entre la Ville de Lyon et les associations Villa Gillet, Lamartine, AFX, ADIPAC Les Percussions Claviers de Lyon, le Théâtre du Point du Jour, l’Espace 44, la MJC Montchat et Sens interdits sont approuvées ; »

DELIBERE

1- Les subventions d’investissement pour un montant global de 175 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

| | | |
|-----------------------------------|--|----------|
| THEATRE 38 000 € | Théâtre du Point du Jour (5 ^e)g | 8 000 € |
| | Espace 44 (1 ^{er}) | 6 000 € |
| | MJC Montchat – Salle Barbra (3 ^e) | 10 000 € |
| | Sens Interdit (2 ^e) | 2 000 € |
| | Mac Guffin Association / Théâtre de l’Uchronie (3 ^e) | 3 000 € |
| | Le Grand Nid de Poule (1 ^{er}) | 5 000 € |
| | La Cordonnerie (1 ^{er}) | 4 000 € |

| | | |
|--|---|------------------|
| DANSE CIRQUE 19 500 € | Propos (5 ^{ème}) | 3 500 € |
| | Compagnie Pockemon Crew - ASSOCIATION QUI FAIT ÇA KIFFER ÇA (Lyon 1 ^{er}) | 10 000 € |
| | RAMDAM (Sainte Foy les Lyon) | 6 000 € |
| ARTS VISUELS 34 000 € | INVIVO (1 ^{er}) | 5 000 € |
| | Association Lamartine (3 ^e) | 20 000 € |
| | Regard Sud (1 ^e) | 9 000 € |
| CINEMA - LECTURE 14 000 € | Villa Gillet (4 ^e) | 10 000 € |
| | UNIPOP (1 ^{er}) | 3 000 € |
| | APASHES (7 ^{ème}) | 1 000 € |
| MUSIQUES ACTUELLES 49 000 € | Agend'Arts (4 ^e) | 2 000 € |
| | AFX (4 ^e) | 25 000 € |
| | Carton (2 ^e) | 2 000 € |
| | Coin Coin Productions (3 ^e) | 5 000 € |
| | Balance Prod (8 ^e) | 15 000 € |
| MUSIQUE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE 13 000 € | ADIPAC – Les Percussions Claviers de Lyon (9 ^e) | 8 000 € |
| | Ensemble Alkymia (1 ^{er}) | 2 000 € |
| | SR9 (9 ^e) | 3 000 € |
| ECOLES DE MUSIQUE 7 500 € | Allegretto (6 ^e) | 3 500 € |
| | Ecole de Musique du 7 ^e (7 ^e) | 2 000 € |
| | Léthé Musicale (9 ^e) | 2 000 € |
| | TOTAL GENERAL | 175 000 € |

2- Les conventions cadre, mixte et d'application financière établies entre la Ville de Lyon et les associations Villa Gillet, Lamartine AFX, ADIPAC Les percussions claviers de Lyon, le théâtre du Point du Jour, l'Espace 44, la MJC Montchat et Sens interdit et Balance Prod sont approuvées.

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les mettre en œuvre.

- 4- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits au budget de la Ville de Lyon sur le programme n°00005, AP n°2021-3, opération 60SECULT et seront imputées sur le chapitre 204, fonction 311, 316, 317 et autres.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET